

La Feuille de Chou

Bulletin Communal de Périgny-sur-Yerres

Mai 2021



www.perigny-sur-yerres.fr

N° 01



INFOS MUNICIPALES



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections 01 45 98 90 45
Fax : 01 45 98 97 17

CCAS..... 01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations 01 45 98 63 17
Comptabilité 01 45 98 63 16
Urbanisme..... 01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse 01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°01

- Directeur de la publication : Arnaud VEDIE
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception - Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Mairie de Périgny - Freepik, Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal 2021, année 2021
- Photo de couverture : Mairie de Périgny-sur-Yerres

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

MAIRES ADJOINTS

- **Nathalie FIACRE**, adjointe aux Solidarités et à la Famille
- **Gabriel LE LAY**, adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Suzanne LE CLEACH**, adjointe à la Culture et Animations
- **Gérard BRUN**, adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRE**, adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale déléguée au jumelage et aux animations culturelles
- **Gilles TROUVE**, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux
- **Fernand POITEVIN**, conseiller municipal délégué aux bâtiments et patrimoine communaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, conseiller municipal
- **Philippe LEVESQUE**, conseiller municipal
- **Laurent CHARMOIS**, conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, conseillère municipale
- **Julie BERGES**, conseillère municipale
- **Servais AKAKPO**, conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, conseillère municipale
- **Angélique DEFFAND**, conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, conseiller municipal
- **Sonia DESGRANGES**, conseillère municipale
- **Lucile AUDOUY**, conseillère municipale

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*

ÉDITO



Chères Pérignonnaises, Chers Pérignonnais,

A l'heure où j'écris ces quelques mots, nous subissons une nouvelle fois un temps compliqué dû à la crise sanitaire. Je sais combien il est difficile pour chacun. Nous devons tenir bon ensemble. C'est d'ailleurs l'esprit de solidarité qui a animé notre action -une fois de plus- avec le dépistage des enfants de l'école élémentaire et la prise en charge des plus de 70 ans pour la vaccination (prise de rendez-vous et transport jusqu'au centre de vaccination de Sucey). Je tiens à remercier nos agents municipaux sans qui toute cette organisation n'aurait été possible.

Par ailleurs, comme vous l'aurez pu remarquer, le format de notre bulletin municipal a changé ainsi que son nom. Il reprend le nom de *La Feuille de Chou* qui était distribué entre chaque bulletin. Enrichie de nouvelles rubriques et d'un nouveau format plus lisible, comme annoncé dans notre programme, il s'agit d'une communication pour vous sensibiliser davantage à la gestion communale et en vous rendant acteurs de notre commune. Dans quelques semaines, un nouveau site internet verra le jour accompagné d'une page Facebook officielle de la commune. Ainsi, vous vivrez encore plus en direct avec l'administration communale et vos élus.

À cet effet, vous découvrirez dans les pages Budget de ce bulletin que nous n'augmentons pas les taux d'imposition cette année, comme annoncé en début d'année et dans notre programme l'année dernière. De plus, nous avons réussi à obtenir une subvention de l'État (DSIL) pour rénover le local situé au-dessus de la crèche Mon Ami Perrau à destination des associations.

Avec l'arrivée des beaux jours, comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, nous sommes prêts à retrouver progressivement une vie plus animée dans notre commune. Dès que l'État nous l'autorisera, nous remettrons en route nos animations pour retisser les liens entre Pérignonnais et retrouver de bons moments conviviaux qui sont l'âme et l'esprit de notre commune.

Enfin, je souhaite conclure en saluant deux entités essentielles de notre commune. La première concerne l'action de mon prédécesseur, devenu notre deuxième Maire honoraire pour ces vingt-cinq années de mandature comme premier édile de notre commune. La seconde est l'arrivée de nos nouveaux Conseillers municipaux Jeunes élus récemment, porteurs de projets d'avenir en phase avec notre programme municipal. Leurs apports à l'équipe des élus de ce mandat sont indispensables pour la construction du Périgny de demain.

Prenez soin de vous.

Votre maire,
Arnaud VEDIE

ENTRETIEN



ENTRETIEN AVEC GEORGES URLACHER MAIRE HONORAIRE

POURRIEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

- Peu de temps après mon arrivée à Périgny en juillet 1973, ayant envie de m'impliquer dans la vie communale, j'ai rencontré le Maire de l'époque, Michel LUCAS, qui m'a vivement encouragé à prendre contact avec les présidents des deux associations actives du village, Jean Sort pour le Comité des fêtes et Claude LE TROUHER pour l'Amicale Laïque.

- J'ai ensuite participé au jumelage avec Teana en Italie et j'ai fait partie du groupe fondateur du Club Omnisports, notamment pour la section puisque j'étais pratiquant.

- Tout naturellement, Michel LUCAS m'a proposé d'être sur sa liste des Intérêts Communaux pour les municipales de mars 1977 et ce fut ma première élection en tant que conseiller municipal. Au cours du mandat suivant, j'ai été élu Adjoint au Maire, ceci jusqu'en juin 1995.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS ÉTÉ MAIRE DE NOTRE VILLAGE ?

En 1995, Michel LUCAS ayant décidé de ne pas se représenter, je me suis présenté à la tête de la nouvelle Liste des Intérêts Communaux, nous avons été une nouvelle fois élus et le Conseil municipal m'a élu Maire de notre commune.

J'ai donc été Maire de juin 1995 à mars 2020 au cours de quatre mandatures, soit 25 ans!

Parmi mes meilleurs souvenirs, il y a celui d'avoir marié ma fille, ce qui n'est pas permis à tout le monde.

C'est aussi, sans fierté excessive, la réalisation grâce aux équipes qui m'ont accompagné durant ces 25 années, de tous nos projets au service des familles pérignonnaises.

QUE FAITES-VOUS DEPUIS QUE VOUS AVEZ QUITTÉ VOS FONCTIONS DE MAIRE ?

La situation sanitaire actuelle n'est pas très enthousiasmante et je n'ai pas encore repris mes marques ; il n'est pas facile du jour au lendemain, même si on y est préparé, de lâcher cette fonction de Maire.

Pendant, je reprends le temps de lire enfin autre chose que des circulaires ou autres documents. Je fais également beaucoup de puzzles et surtout, j'ai pu me replonger dans la généalogie de ma famille qui, si l'on n'y prend pas garde, peut vous prendre tout votre temps libre.

PREMIER HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Sur une musique de Damien SAEZ, notre maire Arnaud VÉDIE, Adjointes de la commune et agents communaux, se sont réunis sur le parvis de la Mairie pour rendre hommage aux victimes du terrorisme le jeudi 11 mars 2021.

Une cérémonie à huis clos, compte tenu du contexte sanitaire qui exprimait notre soutien aux victimes et à leurs familles.

Un message à tous ceux qui « espèrent nous diviser et ils ne réussissent qu'à nous unir. Ils veulent semer la peur et ils ne récoltent que notre volonté et notre détermination à rester debout » comme l'a souligné dans son discours Monsieur VÉDIE.



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

C'était une première à Périgny. Une cérémonie marquant l'arrêt officiel des combats de la Guerre d'Algérie en date du 19 mars 1962, a été commémorée faisant vivre la mémoire.

Cette date historique marque le soulagement pour une grande partie de nos compatriotes de l'arrêt d'une guerre qui ne disait pas son nom mais en portait tous les traits.

En prenant part à cette commémoration, nous continuons à légitimer cette date symbolique, celle du jour où est proclamé le cessez-le-feu en Algérie au lendemain des accords d'Évian.

Notre Maire Arnaud VÉDIE, a tenu à honorer les mémoires des femmes et des hommes, des militaires et des civils, des deux côtés de la Méditerranée, qui ont vu leur vie bouleversée ou leur mémoire brisée par le silence et l'oubli.



OPÉRATION ANTIGASPI DANS LES CANTINES

Plusieurs fois par an, une campagne de sensibilisation est menée au sein de nos restaurants scolaires en partenariat avec Elios, notre prestataire, et les équipes d'animation de la commune, afin de lutter contre le gaspillage dans les assiettes.

La dernière en date s'est déroulée entre le 23 novembre et le 4 décembre 2020 et a permis de mettre en évidence un réel travail sur cette thématique puisque les demi-pensionnaires ont pu réduire leurs déchets de 12kg par rapport à la dernière animation **Chasse au Gaspi**.

Ces tests se font sur la base de menus similaires afin de faciliter l'évaluation sur une période prédéfinie.

Une vraie réussite qui leur a valu de se voir attribuer des badges et diplômes d'Ambassadeurs anti-gaspi !

L'OBSERVATOIRE DU GOÛT

Elios donne la parole aux enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune afin qu'ils puissent faire un retour de satisfaction sur les repas qui leur sont servis.

Chaque composante est notée indépendamment des autres sur une période de deux semaines. Il est ainsi obtenu un degré de satisfaction par convive, ainsi qu'une appréciation globale à l'ensemble des écoles



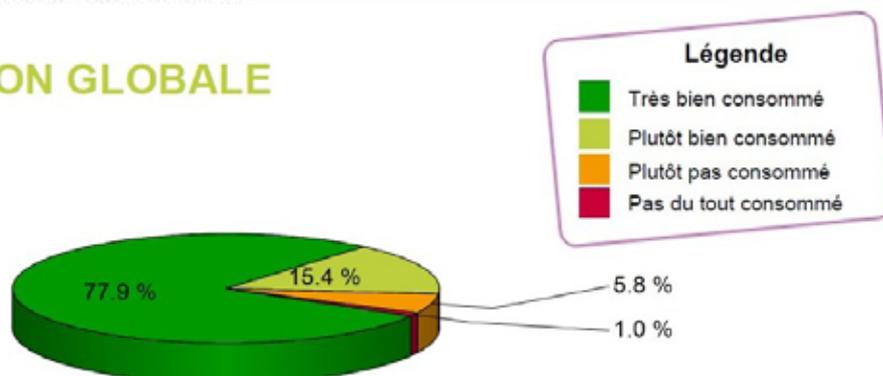
• SATISFACTION PAR CONVIVE

Période observée : du 01/02/2021 au 12/02/2021

Convivés	Très bien consommé %	Plutôt bien consommé %	Sous-total bien conso. %	Plutôt pas consommé %	Pas du tout consommé %	Sous-total pas conso. %	Seuil
ELEMENTAIRE	76.9	17.3	94.2	5.8	0	5.8	92%
MATERNELLE	78.8	13.5	92.3	5.8	1.9	7.7	92%

Le seuil correspond à la moyenne nationale des résultats obtenus pour l'ensemble des restaurants effectuant « l'Observatoire du Goût ».

• SATISFACTION GLOBALE



• 93,3% des plats ont été noté « bien consommés » (sous-total Très bien et plutôt bien) par les établissements effectuant l'opération.



QUAND FÉVRIER RIME AVEC CARNAVAL ET CHANDELEUR

Le jour du carnaval est arrivé et des petites abeilles, des tigres, des doudous fleuris et des fleurs à grosses lunettes ont envahi la micro-crèche PEOPLE AND BABY « Mon ami Perrau » et les rues de Périgny.

Des crêpes en carton ont été créées mais aussi de véritables crêpes que les enfants ont apprécié de faire et de déguster au goûter.

Une carte créée par les enfants avec le masque du carnaval et une petite chanson à thème boucle les activités du mois de février. Sans oublier la préparation d'un bon gâteau au chocolat et quelques clowneries entre copains.



MARS ET SES DECOUVERTES...

Deux thèmes ont été déclinés : L'expérience et la découverte. Les enfants ont observé, touché, planté et regardé pousser de petites graines qui finiront peut-être dans les assiettes des tout-petits.

Ils les ont plantées dans une serre et tous les jours, les ont arrosées, regardées à la loupe et essayé de deviner ce qui sortait de terre.

Mars a aussi rimé avec la découverte du monde à travers ses pays : La France, son drapeau, sa tour Eiffel ; l'Algérie, ses marchés plein d'épices et ses chansons ; l'Irlande, sa fête de la Saint Patrick, son drapeau et son trèfle ; les couleurs de l'Allemagne et enfin le Portugal avec son coq et ses Pasteis de nata.



ORIGAMI FOR LIFE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants de l'accueil de Loisirs élémentaire de Périgny-sur-Yerres ont participé au projet : « Origami for life ». Ce projet artistique et solidaire, permet de reverser 1€ par oiseau plié en origami, au Samu social de Paris.

Ce n'est pas moins de 443 oiseaux pliés par les enfants du centre qui viennent de s'envoler pour le Palais de Tokyo, lieu où sont collectés les fameux oiseaux.

Ils y sont ainsi assemblés en une sorte de forêt suspendue.

Nous sommes fiers d'eux et de leur implication.



VACANCES AU CLUB ADOS

Pendant les vacances d'hiver, nous avons proposé aux jeunes diverses activités sur Périgny. Des animateurs sportifs sont venus encadrer du bubble foot, archery tag et laser game. Ces activités se sont déroulées sur la pelouse du gymnase ou au parc de la Maison de la Nature. Une dizaine d'ados ont participé à ces jeux et ils étaient supers contents.



Des intervenants spécialisés ont également mené des ateliers graff, mangas et magie. Les jeunes ont adoré ces activités artistiques et souhaitent les approfondir lors de prochaines vacances.

Nous avons également réalisé un atelier théâtre avec la prof Béné, un

atelier cuisine et plusieurs jeux. Les ados ont même relevé avec enthousiasme des défis « Lego masters » ! Ces vacances, bien que dans un contexte particulier, se sont très bien passées et les jeunes en ont bien profité !



ELECTIONS DU CMJ DE PÉRIGNY-SUR-YERRES



Le jeudi 11 Mars 2021 se tenaient les élections du Conseil Municipal Jeune de Périgny-sur-Yerres.

Pour ces élections, une grande première, pas moins de 25 jeunes étaient candidats pour 7 sièges vacants. Un véritable engouement, avec tous de très belles idées pour notre commune et les habitants.

Vingt-cinq programmes pour cette campagne du CMJ que les élèves du CE2 à la 5^{ème} ont dû lire et choisir pour les représenter à Périgny-sur-Yerres.

Les élèves d'élémentaire sont donc venus voter avec leurs enseignantes au bureau de vote de la Mairie, et les collégiens se sont déplacés le soir après le collège, ou ont voté par procuration.

Quatre enfants nous ont aidé à tenir le bureau de vote et à dépouiller, nous tenions particulièrement à les remercier pour leur geste citoyen et leur aide précieuse.

Félicitations à eux, nous espérons qu'ils pourront mener ensemble de beaux projets pour la ville de Périgny-sur-Yerres.

VOICI LE NOM DES SEPT ÉLÈVES ÉLUS AU CMJ :

1. Nino DEFFAND
2. Archibald LALLIER-SEBBAN
3. Jules ABOUDI
4. Manon MARTIN
5. Margot MEUDEC
6. Maxime CAOUDAL
7. Zaïs SIMONCIC CHATEL



CONSEIL D'INSTALLATION DU CMJ

Lors du conseil municipal d'installation du samedi 20 mars, Monsieur le Maire a rappelé le rôle d'un élu municipal jeunes, accompagné de sa première Adjointe, Nathalie FIACRE et la conseillère municipale missionnée du CMJ, Angélique DEFFAND. Monsieur VEDIE a rassuré nos jeunes élus en leur confirmant qu'ils seraient associés aux projets municipaux, notamment la future installation d'un city stade.

Les sept nouveaux enfants du Conseil Municipal Jeune viennent compléter l'équipe déjà en place : Fanny TROUVE, Emma GONZALES, Iliès FRANCHESCHI, Ambre CHERORET, Julia MAURICE, portant ainsi à douze le nombre d'élus de notre CMJ.

VACCINATION DES SENIORS

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID-19, le CCAS de Périgny s'est mobilisé et a mis en place depuis le 06 mars dernier un accompagnement des personnes de + de 75 ans pour qu'ils puissent être vaccinés.

La vaccination a lieu dans le centre de vaccination de Sucy-en-Brie.

Elle nécessite en amont une prise de rendez-vous ainsi qu'un déplacement.

La procédure peut être complexe pour les personnes rencontrant des difficultés de maniement d'internet, de communication ou de transport.

Nous avons d'abord recensé les personnes âgées de + de 75 ans et nous les avons tous contactés pour connaître leur besoin et les sensibiliser à la vaccination anti-covid.

Les rendez-vous ont eu lieu par groupe de 6 personnes véhiculées avec l'aide de nos agents dans le minibus de la commune. À ce jour nous comptabilisons 36 administrés de notre commune primo vaccinés, certains ayant déjà obtenu leur 2^{ème} injection.



Nathalie Fiacre
Maire-Adjointe
aux Solidarités
et à la Famille



TESTS COVID DANS LES ECOLES

Avec le lancement de la campagne massive de dépistage initiée par le ministère de l'Éducation, Périgny a répondu présent en accueillant les tests au sein de son école élémentaire.

Ces tests salivaires se font depuis le 5 mars avec un rythme qui restera aléatoire. Ils sont pratiqués par une équipe de quatre personnes spécialisées.

En fonction des résultats, les familles sont informées dans un premier temps par téléphone pour les enfants positifs puis un email leur est adressé avec les résultats.



POLICE

PLURI-COMMUNALE

Depuis le 1^{er} Avril, la commune a adhéré à la Police pluri-communale du Plateau Briard.

Désormais, vous pourrez donc voir les policiers municipaux circuler sur l'ensemble de la commune afin de d'assurer prévention et tranquillité publiques sur notre territoire, en complément de la présence de notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

EN CAS DE PROBLÈME,
LE NUMÉRO D'INTERVENTION
ACCESSIBLE À TOUS :

06.99.71.77.13

contact@pm-plateaubriard.fr

DES VISIÈRES ANTI-COVID POUR TOUS LES PÉRIGNON



Depuis 2020, la société Microplast s'est lancée dans la production de visières pour lutter contre la Covid-19 et en a fait don à la commune pour l'ensemble des Pérignons.

Les visières font partie des équipements sanitaires utilisés durant cette crise sanitaire inédite.

Ces visières sont distribuées sur rendez-vous. Si vous souhaitez en bénéficier, il vous suffit de remplir le formulaire dédié sur le site internet de la ville : <http://www.perigny-sur-yerres.fr> > Démarches en ligne, ou de contacter la mairie au 01.45.98.90.45.

Afin de justifier de la composition de votre foyer et de votre lieu de domicile, livret de famille et justificatif de domicile vous seront demandés, soit lors de la démarche en ligne, soit lors du rendez-vous si celui-ci a été pris par téléphone.

MICROPLAST

La société Microplast est implantée sur notre commune depuis 1984. Elle conçoit et fabrique des pièces techniques par injection plastique haute température. L'entreprise dispose de deux établissements, et emploie 55 salariés.

Depuis le début de la crise sanitaire, cette PME qui produit habituellement des moules et des pièces en plastique,

a adapté son activité, afin de produire des visières de protection pour le personnel soignant, répondant ainsi aux commandes de l'État avec une production quotidienne de près de 30.000 visières par jour.

À moyen terme, le groupe souhaite consolider son positionnement vis-à-vis de ses clients mais aussi diversifier son portefeuille de clients en créant ou maintenant cinq emplois.

Pour cela, il a soumis un projet promoteur qui, grâce à l'appui de notre Maire Arnaud VEDIE, lui a permis de décrocher une aide financière dans le cadre de l'appel à projet de la Région Île-de-France. Leur initiative récompensée par une subvention de 800 000 euros destinée à moderniser leur outil de production.



COURS DE GYM GRATUITS

Couvre-feux après couvre-feux, confinement après confinement, vague après vague, **le Club Omnisports et ses professeurs** sont toujours présents pour leurs adhérents :



- Marche Nordique le dimanche matin ou le vendredi après midi
 - Cours Zoom aux horaires habituels des cours
- Fitness,
Judo,
Yoga y sont pratiqués.



Mais suite à un sondage auprès des adhérents, le Club Omnisports propose depuis début Mars, des mini séances de 15 minutes de Renforcement Musculaire diffusées sur la chaîne YouTube du Club.

Dès le matin très tôt, vous pouvez découvrir une nouvelle séance et vous lancer pour une matinée tonique. ou plus tard dans la journée, selon votre emploi du temps, ou par 2 ou 3 séances d'un coup. C'est selon les tempéraments et l'énergie du jour.



Ce format de 15 minutes d'activité physique permet d'offrir à ceux dont le salon est souvent occupé aux heures des cours Zoom et qui ne peuvent se connecter à leur cours favori de pouvoir rapidement faire un peu d'exercice physique.

« Un esprit sain dans un corps sain »

Alors le Club Omnisports propose à tous de se connecter et de profiter gracieusement de ces séances..

Nous pensons à vous, prenez soin de vous !

Le Club Omnisports Périgny



www.omnisportperigny.com



[cop94520](https://www.instagram.com/cop94520)

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Prévues initialement en mars 2021, les élections régionales et départementales ont été reportées au 20 et 27 juin 2021, en raison de l'épidémie de Covid-19. Ce double scrutin sera l'occasion de désigner à la fois les conseillers régionaux et les conseillers départementaux pour les sept ans à venir.

Cette élection se fait au suffrage universel, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.



MAPROCURATION : LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE DÉMATÉRIALISATION DES PROCURATIONS DE VOTE

Le ministère de l'Intérieur a ouvert début avril une télé-procédure intitulée Maprocuration pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021 et notamment dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021.

Ce nouveau dispositif numérique constitue une modernisation de la procédure d'établissement des procurations avec un gain d'efficacité et de confort pour tous.

À noter que la procédure papier d'établissement des procurations de vote, reste possible pour les électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

COMMENT PROCÉDER :

1. L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence à 6 caractères.
2. Le mandant doit faire valider sa demande en se rendant dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.
3. La mairie du lieu de vote procèdera aux contrôles habituels avant de valider ou d'invalider la procuration.
4. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.



DE LA NOUVEAUTÉ DANS L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE DU VAL-DE-MARNE

NOMINATION DE FAOUZIA FEKIRI AU POSTE DE SOUS-PRÉFÈTE DE L'ARRONDISSEMENT DE CRÉTEIL

Par décret du mardi 17 novembre, Madame Faouzia FEKIRI, administratrice civile, a été nommée en conseil des ministres sous-préfète chargée de mission auprès du préfet du Val-de-Marne.

Madame FEKIRI assure les missions de sous-préfète de l'arrondissement de Créteil ainsi que le suivi, au niveau départemental, du développement économique et de la mise en œuvre du plan de relance depuis le 7 décembre dernier.

Lors d'une rencontre avec Monsieur le Maire qui s'est tenue à Périgny, il a été évoqué la possibilité d'obtenir une subvention pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), dans le cadre du Plan de Relance de l'État.

ABDEL KADER GUERZA DEVIENT LE PREMIER PRÉFET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES DU VAL-DE-MARNE

Le Val-de-Marne vient de rejoindre le cercle très fermé des préfectures dotées d'un préfet délégué à l'égalité des chances. Cette fonction a été créée dans des départements où les inégalités sont les plus fortes (Essonne, Bouches du Rhône, Nord, Rhône, Seine Saint-Denis et Val d'Oise) pour réduire les situations d'exclusion sociale.

Nommé cet été, Abdel Kader GUERZA vient de prendre ses fonctions à Créteil après une quinzaine d'années d'expérience dans la « préfectorale ». Une expérience qui lui permettra de s'appuyer sur les réseaux déjà tissés afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés : Relance des programmes de rénovation urbaine (ANRU 2), amplification de la politique de la ville, « prosélytisme républicain ». Un premier contact a été pris avec notre maire Arnaud VEDIE afin de se présenter et de le solliciter pour participer à des échanges sur l'égalité territoriale.

NOUVELLE PRÉFÈTE POUR LE VAL-DE-MARNE

Première préfète du Val-de-Marne, Sophie THIBAUT, 55 ans, a été nommée le 10 février dernier. Sa prise de fonction a pris effet le 1er mars.

Conseillère-maître à la Cour des Comptes depuis 2016, elle a été diplômée à l'ENA en 1995, est passée par le ministère de l'Intérieur, où elle a été secrétaire générale adjointe de 2013 à 2016, ou le ministère du budget, où elle a été conseillère au cabinet du ministre de 2006 à 2009.

Sophie Thibault a également été sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Allier de 1997 à 1999. Entre 2011 et 2013, elle a été préfète de Corrèze.

À présent elle succède à Raymond LE DEUN qui avait pris ses fonctions en août 2019 et a fait valoir ses droits à la retraite.

SÉANCE DU MARDI 30 MARS 2021

FINANCES

1. Approbation du Compte de Gestion — Année 2020
Voté à l'unanimité
2. Approbation du Compte Administratif— Année 2020 -
Voté à l'unanimité
3. Affectation du résultat de clôture - Année 2020 -
Voté à l'unanimité
4. Vote du Budget Primitif— Année 2021 - **Voté à l'unanimité**
5. Subventions aux associations locales — Année 2021
Voté à l'unanimité
6. Subvention au CCAS - **Voté à l'unanimité**
7. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales Année 2021 - **Voté à l'unanimité**
8. Garantie d'emprunt pour les logements sociaux situés 12 Rue saint Leu — Immobilière 3 F - **Voté à l'unanimité**
9. Fixation du taux de la Taxe sur la Consommation Finale D'électricité — Année 2022 - **Voté à l'unanimité**
10. Actualisation des tarifs pour les terrains non entretenus Année 2021 - **Voté à la majorité**

AFFAIRES GÉNÉRALES

11. Adhésion à la police pluri-communale à compter du 1^{er} Avril 2021 - **Voté à l'unanimité**
12. Demande de subvention au titre de la DSIL — Travaux d'aménagement local situé Place du Général de Gaulle -
Voté à l'unanimité
13. Mise à la réforme de biens communaux - **Voté à l'unanimité**
14. Mise à jour du tableau des effectifs - **Voté à l'unanimité**
15. Régime de retraite des élus locaux - **Voté à l'unanimité**
16. Création des emplois saisonniers — Été 2021
Voté à l'unanimité

INSTITUTIONS

17. Adoption des nouveaux statuts du SIVOM
Voté à l'unanimité
18. Autorisation de signature du renouvellement de la convention de services partagés avec le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir
19. Désignation d'un correspondant Justice — Ville
Voté à l'unanimité
20. Désignation d'un représentant de la commune auprès de l'association DRAPO - **Voté à l'unanimité**
21. Vœu motion de soutien à l'association DRAPO — contre les nuisances aériennes aéroport d'Orly
Voté à l'unanimité

COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion administratif établi par notre receveur percepteur et le compte de gestion qui représente le bilan du Maire ont été adoptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Gabriel LE LAY
Adjoint aux finances
et à l'Activité économique



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET
Charges à caractère général	483 687 €	Produits de service, du domaine et ventes diverses	165 105 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 377 333 €	Impôts et taxes	2 694 823 €
Impôt reversé à l'État	413 197 €	Dotations, subventions et participations	439 044 €
Autres charges de gestion courante	631 505 €	Autres produits de gestion courante	47 067 €
Charges financières	24 437 €	Produits exceptionnels	17 207 €
Charges exceptionnelles	3 265 €		
Virement à la section d'investissement	3 400 €		
Total	2 936 823 €	Total	3 363 463 €

Soit un excédent de 426.640€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET
Opérations d'équipement	381 662 €	Dotations - subventions à recevoir	117 617 €
Remboursement d'emprunt	219 323 €	Taxes d'aménagement	54 038 €
		Excédent de fonctionnement capitalisés	474 785 €
		Opérations de transferts	3 400 €
		Produits exceptionnels	17 207 €
Total	600 985 €	Total	649 840 €

Soit un excédent de 48.855€

BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 a été voté lors du Conseil Municipal du 30 mars 2021.

Construit selon le principe de prudence, ce budget répond à de nombreuses contraintes qui empêchent toute dynamique de recettes :

- De 2014 à 2017, la commune a subi une nette diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (- 132 417 €). Chaque année depuis 2018, la perte est d'environ 5 000 € / an. Soit entre 2014 et 2020 notre DGF a diminué de 50 %.
- La très faible inflation sur le territoire français conduit à une progression réduite des valeurs locatives (+ 0.2%). Le produit fiscal sera peu croissant d'autant plus que, fidèle à ses engagements, la municipalité a élaboré ce budget sans variation du taux de taxe foncière. Pour mémoire, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes depuis le 1er janvier 2021.
- Fortement impactés en 2020 par les crises sanitaires et économiques, les produits des services et des domaines ont été estimés avec d'autant plus de prudence cette année.
- Seul effet positif de la crise, les taux d'intérêts demeurent très bas.

En dépit de ce contexte fortement contraint, la municipalité souhaite être à la hauteur des exigences liées à la situation sanitaire et économique de notre pays. Aussi, aucun service public n'est remis en cause. La qualité des interventions, et actions appréciées des Pérignons est préservée.

Enfin et malgré la crise, la municipalité souhaite être fidèle à ses engagements et continuer de faire de Périgny-sur-Yerres une ville préservée, dynamique, sûre et accueillante.

L'ensemble de ces investissements sera financé par l'épargne de la section de fonctionnement, par le fonds de roulement et par un éventuel recours à l'emprunt.

Malgré les contraintes rencontrées, la situation financière de la commune permet d'être à la hauteur de nos ambitions afin de répondre aux défis liés aux crises sanitaires et économiques tout en préservant le cadre de vie et la qualité des services qui font la spécificité et l'identité de notre commune.

En 2021, le budget primitif s'élève, toutes sections confondues à 5 019 000 €.

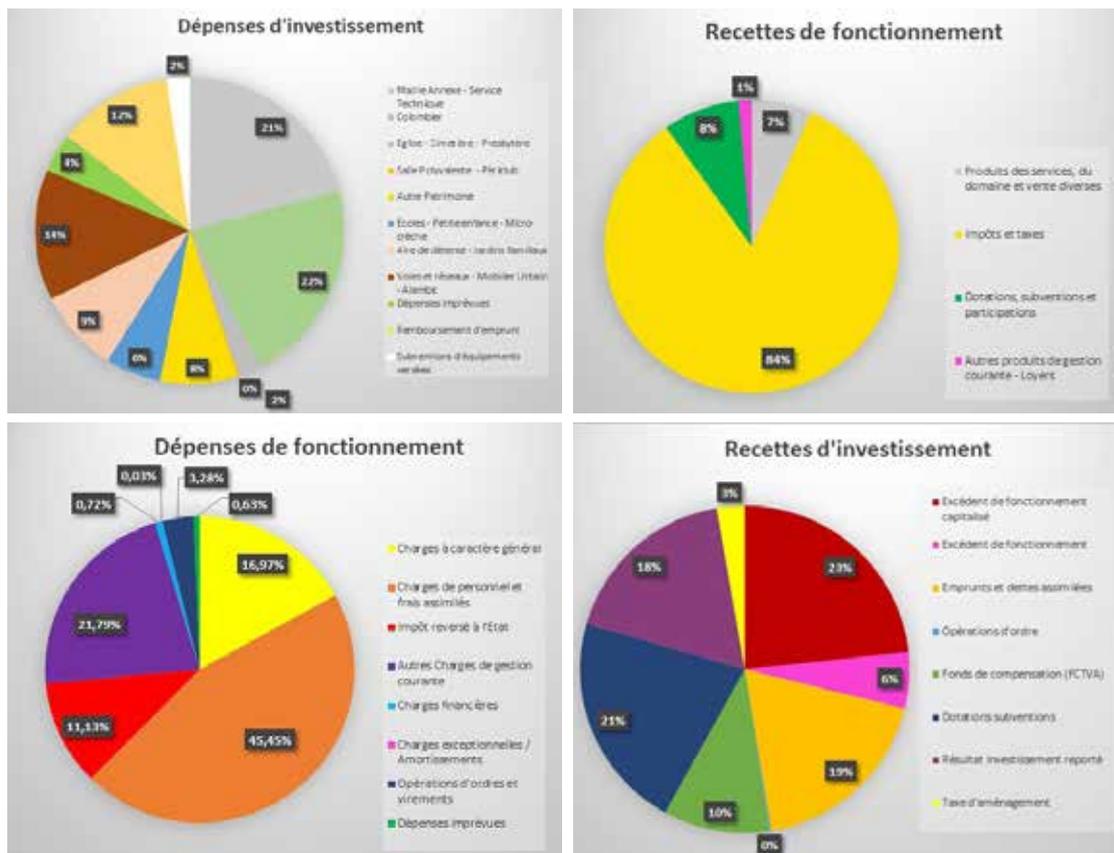
Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 3 190 000 € et à 1 829 000 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET
Charges à caractère général	541 300 €	Produits de service, du domaine et ventes diverses	210 000 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 450 000 €	Impôts et taxes	2 665 000 €
Impôt reversé à l'État	355 000 €	Dotations, subventions et participations	270 000 €
Autres charges de gestion courante	695 000 €	Autres produits de gestion courante	45 000 €
Charges financières	23 000 €	Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	1 000 €		
Opérations d'ordres et virements à la section investissement	104 700 €		
Dépenses imprévues	20 000 €		
Total	3 190 000 €	Total	3 190 000 €

Les principales dépenses sont les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux : administration, scolaire, services techniques.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET
Mairie + annexe - services techniques	381 000 €	Dotations - subventions à recevoir	392 917 €
Colombier	395 000 €	Fonds de compensation -TVA	190 000 €
Église- presbytère - cimetière	44 000 €	Taxes d'aménagement	50 000 €
Salle polyvalente - Périclub	3 000 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	426 639 €
Écoles- micro-crèche - petite enfance	106 000 €	Emprunts et dettes assimilés - emprunts prévus	340 000 €
Jardins familiaux- aire de détente	160 000 €	Excédent de fonctionnement	101 300 €
Autre patrimoine	148 000 €	Opérations d'ordre	3 400 €
Voies et réseaux	252 000 €	Résultat d'investissement reporté	324 744 €
Sous-total : Investissements réels	1 489 000 €		
Subventions d'équipement VALOPHIS	43 000 €		
Dépenses imprévues	75 000 €		
Remboursement d'emprunt	222 000 €		
Total	1 829 000 €	Total	1 829 000 €

Un emprunt de 340 000 € a été budgété, tenant compte des taux actuels sur 15 ans (0,55 à 1 %)



CONSEILS LECTURE



La Brie Qui Lit, intégrée dans le réseau des bibliothèques du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), est ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire, adultes et enfants. Son équipe de bénévoles vous accueille les mercredis et samedis (hors petites vacances scolaires) de 10h30 à 12h30, rue de Mandres (à côté de la Maison des Associations et de la pharmacie). Venez à la découverte de nos collections !

« QUE LIRE DE NOUVEAU EN CE DÉBUT D'ANNÉE ? »

Nous achetons régulièrement de nouveaux livres en nous basant sur les actualités littéraires et les envies de nos lecteurs.

Vous pourrez donc notamment trouver dans nos nouveautés romans « Les impatientes » de Djaili AMADOU AMAL (prix Goncourt des lycéens), « Histoires du fils » de Marie-Hélène LAFON (prix Renaudot), « L'anomalie » d'Hervé LE TELLIER (prix Goncourt) ou encore « C'est arrivé la nuit » de Marc LEVY.

Du côté des romans policiers, venez lire notre trois derniers livres d'Harlan COBEN, ainsi que « Des ailes d'argent » de Camilla LACKBERG.

Enfin, pour les plus jeunes, vous trouverez de nouveaux livres de la série T'choupi, Mortelle Adèle ou encore des mangas (Pokémon, Fire Force).

« JE LIS, JE PARTAGE »

Nous donnons la parole à nos lecteurs, adultes et enfants.

Laure S., L'Anomalie :

Qu'est-ce qui vous a donné envie de lire ce livre ?

Le fait que c'est un prix Goncourt abordable (l'écriture) et original (le thème).

Quelles sont vos impressions à la fin de cette lecture ?

Déception : l'idée est originale mais l'auteur n'approfondit ni les sujets de réflexion ni l'histoire des personnages.

Pouvez-vous décrire ce livre en quelques mots pour encourager nos autres lecteurs à le lire ?

Le même avion avec les mêmes passagers atterrit à trois mois d'intervalle. On se pose des questions : comment vivre avec un autre soi-même ; les problèmes scientifiques, les problèmes religieux.

Clélia, 10 ans, Les enquêtes d'Anatole Bristol :

Qu'as-tu aimé dans ce livre ?

C'est un roman policier pour enfants.

As-tu eu un personnage préféré ? Pourquoi ?

Le personnage principal, Anatole Bristol.

Peux-tu décrire ce livre en quelques mots pour donner envie à d'autres enfants de le lire ?

C'est un livre avec plein de suspense, on a très envie de connaître la suite et le dénouement.

« UNE BELLE DÉCOUVERTE »

Parmi nos récentes acquisitions, nous vous présentons le roman « Histoires de la nuit » de Laurent MAUVIGNIER.

C'est la rencontre au sommet entre le roman noir et la littérature. Les phrases si longues, si belles, si accrocheuses, nous font vibrer dans la tête de chaque protagoniste et trembler pour certains.

L'histoire de ce huis-clos de sept personnages principaux, dans un

hameau isolé, fonctionne très bien parce qu'elle est juste, sensible et étouffante.

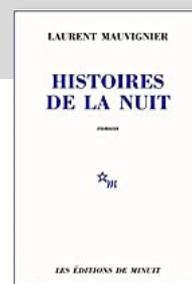
La tension nous prend dès la première phrase et nous tient en haleine jusqu'à la fin, les secrets étant dévoilés petit à petit.

C'est terrible, bien écrit, puissant et humain.

Passionné depuis ses 8 ans, Laurent MAUVIGNIER a écrit 12 livres et pièces

de théâtre sur les deux dernières décennies. Avec ce dernier ouvrage, il renouvelle son univers romanesque.

<https://www.babelio.com/livres/Mauvignier-Histoires-de-la-nuit/1229841>



Adultes et enfants peuvent emprunter jusqu'à 3 livres pour 15 jours afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Communiquez avec nous et recevez nos informations via notre adresse mail : briequilit94520@gmail.com.

Précautions COVID-19 : les consignes sanitaires nous imposent l'accueil d'une seule famille à la fois, avec port du masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique fourni. Merci de votre compréhension.

CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux mémoires les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, ou de jardinage, impliquant l'usage des tondeuses à gazon, tailles-haies, tronçonneuses, nettoyeurs à haute pression et autres instruments dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

INTERDICTION DE BAINNADE

Par arrêté du 15 juillet 2005, toute baignade est interdite dans l'Yerres. Par ailleurs, tout autre activité à risque ou loisir improvisé de type accrobranches, « pont de singes », escalade ... à proximité des rives de l'Yerres sont formellement interdites.

La responsabilité de la Commune de Périgny-sur-Yerres ne saurait être engagée en cas d'accident consécutif à des initiatives individuelles.

CHIENS DANGEREUX : PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

Depuis 1^{er} janvier 2010, tous les propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent posséder un permis de détention, délivré par le maire de leur commune. Afin d'obtenir ce permis, le propriétaire du chien doit fournir les pièces justifiant l'identification de l'animal, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, la stérilisation du chien de 1^{re} catégorie et produire l'attestation d'aptitude et l'évaluation comportementale de l'animal.

Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ? À noter que l'amende applicable est de 68 euros.

STATIONNEMENT SUR LES BATEAUX

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

L'amende encourue est alors de 135€.

CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS

La circulation des véhicules et engins motorisés : deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc, est interdite dans les espaces naturels du territoire communal :

- Complexe agro-touristique du Domaine de Saint leu
- Périmètre du site classé des rives de l'Yerres et ses abords
- Chemins ruraux et sentier d'interprétation agricole
- Maison de la Nature et de l'environnement

FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

ENTRETIENS DES HAIES

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité. M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.

COLLECTE DES CONTAINERS

Quel que soit votre jour de collecte, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille ou le matin même pour les bacs marron et rangés le soir de la collecte.

Afin de connaître les jours de collecte par rue, consultez le site du SIVOM : www.sivom.com



Périgny-sur-Yerres d'Autrefois

L'INSTALLATION DE LA VIE CLAIRE, DANS LA FERME SAINT-LEU, SOURCE D'EMPLOI

En 1974, à 17 ans, sortant de l'école commerciale, enfant du village, j'ai naturellement postulé à la Vie Claire comme aide-comptable. J'y ai passé trois années, incluant mon service militaire.

La Société Française d'Alimentation Saine, la SFAS, en précurseur à notre monde actuel, conditionnait et revendait tous produits naturels pour une population de «Végés» ou végétariens, créée par Madame et Monsieur GEOFFROY, qui ont transféré le siège social depuis Maisons-Alfort.

Quel changement, pour moi qui ai connu la ferme de Renée et Raymond GAUTIER, avec les poules à l'étage, près du porche d'entrée, remplacé par le service Achats. Je travaillais à la compta, en voisin du service Titres. Ce dernier gérait un incroyable portefeuille de titres et coupons et

était simplement situé dans l'étable à vaches, l'écurie et la porcherie.

La Direction avait pris ses quartiers dans la cuisine et l'appartement de la famille. La DRH s'était installée à l'étage, dans les chambres. La facturation se situait dans la grange à blé, tout comme la cuisine et le restaurant d'entreprise où l'on déjeunait Végé et Carné. La forge servait de vitrine commerciale, pour la vente au détail.

Les bâtiments du fond de cour, étaient consacrés à l'imprimerie du groupe, la CEVIC et les rotatives y tournaient à plein régime.

C'était encore la belle époque pour notre population du village, qui y trouvait du travail, sans les aléas des transports. Alors que la plupart des salariés arrivaient par le RER à Boissy, pris en charge par les cars de Gaston MOTTEAU de Mandres. On imagine



à peine, qu'aujourd'hui nous faisons tout simplement le chemin inverse.

Pour ceux qui ne rentraient pas à la maison, la pause du midi, c'était la balade à la rivière, sous les clos, dans les chemins environnants ou un café au Four à Pain place de l'église ou au tabac Baron rue Neuve.

Ce début de carrière a été un formidable tremplin et j'en garde en mémoire une nostalgie bien agréable.

Jacques SIMON

HOMMAGE À BARBARA HOUALET

Barbara avait à cœur de préserver l'âme et le cadre de vie de notre village. Elle était animée d'une volonté de répondre, avec humanité et sens de l'intérêt général, à la gestion du bien commun et au développement de notre commune.

Féministe et militante associative engagée pour le bien-vivre ensemble. Le leitmotiv de Barbara était de partager dans la joie. Ses nombreux engagements avec le « pédibus » A pied les écoliers, Partage ta rue, Vivacités et l'AMAP Saint Leu sont l'essence même de son plus profond investissement au service de l'intérêt général pour bien vivre ensemble et bien manger ensemble. Amoureuse de culture et de patrimoine, elle n'a jamais cessé de les faire découvrir au plus grand nombre.

Le plus vibrant hommage que nous pouvons lui rendre est de continuer le chemin qu'elle avait tracé et de partager son héritage, notre héritage.

Nos pensées les plus sincères à Erell, Léonard et Benoit.



ÉTAT-CIVIL

- 31/12/20 Nathan LEQUESME à Quincy-Sous-Sénart
- 23/1/21 Sélène THEODET à Quincy-Sous-Sénart
- 22/2/21 Esteban AGOSTINHO DOMINGUES à Villeneuve-Saint-Georges
- 01/3/21 Leny TEISSEBRE à Villeneuve-Saint-Georges
- 19/3/21 Antonin CAREL à Villeneuve-Saint-Georges
- 22/3/21 Mirane MOUASSA à Villeneuve-Saint-Georges
- 27/3/21 Camille MATIFAT à Quincy-Sous-Sénart
- 29/3/21 Lorenzo GARNIER à Quincy-Sous-Sénart

NAISSANCES

DÉCÈS

- 17/1/21 Jacqueline LE GALL née PORCHER
- 17/1/21 Marica SAVIC née KATIC
- 11/2/21 Louissette BRUSSIEUX née MINOGGIO
- 27/2/21 Madeleine BEAUDIER née APPERT
- 03/3/21 Barbara SCHERTZ née HOUALET

N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny09 54 85 70 74
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRIARIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94
- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron..... 0977 408 408

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

ESE France

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex .01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 9401 45 17 95 5
Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

SAMI 15

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet01 45 98 91 27
- Soins à domicile01 45 98 76 49

DENTISTE

Céline RAMOS 60 rue des Roses.....01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE

• Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

• Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUES

- Fanny MAULINO 6, rue de BrieTél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de BrieRDV en ligne
- Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres 06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE

• Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

• Franck BOYET, soin à domicile exclusivement06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

• Stéphanie PROUHÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

• Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC - LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 94440 SANTENY01 56 86 24 70

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37

Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 47 90 90

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national 08 842 846 37

AVRIL

DIMANCHE 25 • COMMÉMORATION VICTIMES DE LA DEPORTATION
9h30 Monument aux Morts

MAI

SAMEDI 8 • COMMEMORATION DU 8 MAI 1945
9h30 Monument aux Morts

22 MAI AU 6 JUIN • 55^{ÈMES} JEUX DU VAL-DE-MARNE

MARDI 25 • PERMANENCE CAUE
En mairie, de 9h à 12h

JUIN

DIMANCHE 6 • BROCANTE DE PRINTEMPS DU COMITE DES FÊTES

VENDREDI 18 • COMMÉMORATION DU 18 JUIN
9h30 Monument aux Morts – Place Charles de Gaulle

SAMEDI 19 • MIEUX VIVRE MON VILLAGE
10h-12h

DIMANCHE 20 • ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

LUNDI 21 • FETE DE LA MUSIQUE
19h Pelouse du Gymnase Alain Mimoun

VENDREDI 25 • CINEMA EN PLEIN AIR
Pelouse du Gymnase Alain Mimoun

DIMANCHE 27 • ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

LUNDI 28 • COLLECTE DES ENCOMBRANTS

JUILLET

SAMEDI 3 • THEATRE L'ÂGE DE FAIRE
20h Gymnase Alain Mimoun

Les **BALADE DU JEUDI**
continuent par groupes
de 6 personnes
Rendez-vous à 14h
devant la Mairie.

Toutes les
manifestations
annoncées sont
planifiées sous réserve
d'un allègement
des restrictions
sanitaires en cours